



*Enceinte occidentale, face intérieure*

# SAILLON

## L'enceinte avancée occidentale

Analyse des élévations de l'angle nord-ouest,  
mai 2007

A. Antonini, M.-P. Guex

Décembre 2007

# Le château de Saillon

L'enceinte avancée occidentale : l'angle nord-ouest,  
avec la tour d'angle et la tour médiane au sud

A. Antonini, M. P. Guex

Rapport de novembre 2007

## Table des matières

Rapport d'activités

L'enceinte depuis la tour d'angle à la tour médiane

L'enceinte à l'ouest de la tour Bayart (= tour ronde)

Synthèse des observations de terrain

L'enceinte occidentale avancée dans son contexte spatial et  
historique

### **Figures**

### **Annexes**

- Liste des numéros de position (UT)
- Liste des relevés de terrain

## Rapport d'activités

### Circonstances

L'enceinte occidentale du château de Saillon a fait l'objet en 2006 et 2007 de travaux de consolidation étant donné l'état de ruine avancée de certains tronçons. Ces travaux ont été suivis par le représentant du service cantonal des Bâtiments, Monuments et Archéologie, M. Jean-Claude Balet.

En 2006 les travaux de consolidation se sont concentrés sur les tronçons de l'enceinte situés en amont de l'église et sur l'emplacement même du château. En 2007 les travaux ont touché les tronçons de la muraille avancée depuis la tour médiane « B » à la tour angulaire « C », ainsi que le tronçon situé à l'ouest de la grande tour maîtresse « D », aussi appelée « tour Bayart » (pour la nomenclature cf. **Fig. 1, 3 et 4**). Ils ont compris le piquage à la main des joints, puis le rempochage profond de ces maçonneries et la consolidation de l'arase (sans exhaussement ni restitutions de crénelages).

Si les travaux de 2006 n'ont pas fait l'objet d'une étude archéologique, le mandat attribué par le conservateur des Monuments Historiques, Renaud Bucher (Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie) a permis aux collaboratrices du bureau TERA d'analyser les maçonneries dégagées au mois de mai 2007 par l'entreprise de maçonnerie Fardel-Délèze (Sion). L'équipe du bureau TERA était composée de Alessandra Antonini (responsable scientifique), et Marie-Paule Guex (archéologue).

### Etat de conservation des maçonneries

La tour médiane « B » est conservée sur toute sa hauteur, avec un crénelage ancien consolidé au niveau de son arase. A l'intérieur, la base des maçonneries (et notamment la tablette des fenêtres inférieures) est cachée par des remblais qui n'ont pas été enlevés.

La tour d'angle « C » est tronquée en hauteur au niveau du linteau des fenêtres supérieures. Son couronnement doté d'un arasement horizontal a été complètement reconstruit sur plusieurs assises au cours du XX<sup>e</sup> s. Cette tour est reliée à la muraille nord par un mur d'orientation oblique arraché abruptement jusqu'au rocher, à une distance d'environ 5 m depuis la gorge de la tour.

Le tronçon de muraille entre la tour d'angle « C » et la tour médiane « B » est conservé sur une hauteur de plus de 2 mètres (du côté intérieur) et sur toute sa longueur (seule la jonction avec la tour d'angle a été reconstruite au XX<sup>e</sup> s.). Ce mur était pourvu de redents ajourés de meurtrières dont ne subsistent plus que quelques restes.

Le tronçon d'enceinte situé à l'ouest de la tour Bayart est conservé sur une hauteur de plus de 3 m, avec son mur de parapet crénelé (restes d'au moins trois merlons). Ce tronçon relativement bien conservé posait de graves problèmes de statique, le parapet fortement dégradé présentant un faux aplomb dangereux et étant posé sur un doublage de la muraille primitive. Entre cette maçonnerie et la tour d'angle « C », le mur d'enceinte est enfoui sous des pierres empilées par les vigneronnes et sous la végétation rampante.

### Documentation

Les murs concernés par notre analyse archéologique ont été documentés sur la base de photos numériques réalisées par nos soins avant la pose des échafaudages et le piquage des maçonneries et avant le désherbage des alentours du futur chantier (la végétation occulte ainsi des parties de la muraille). Les faces extérieures des murs n'ont pas été photographiées de près : sans échafaudages, l'accès était trop dangereux.

Aucun relevé à l'échelle n'a été effectué.

## **L'enceinte depuis la tour d'angle à la tour médiane**

L'analyse de l'enceinte occidentale a permis de mettre en évidence cinq phases de construction principales (UT1 à 6, 10 à 13, cf. description dans le listing annexé).

### **1<sup>e</sup> phase : un simple mur transversal ?**

Le pan de mur le plus ancien de ce tronçon de muraille (UT1 et UT3,) se situe au nord de la tour médiane « B » (Fig. 7, 10, 18). Cette maçonnerie possède une largeur de 0.90 m et comporte dans son tronçon inférieur (UT1) deux meurtrières (Fig. 5, 6) accessibles depuis un niveau d'utilisation qui correspond, du côté intérieur de l'enceinte, à la surface du rocher (la meurtrière sud est occultée à l'intérieur par les remblais de la vigne).

Le sommet de cette première courtine est arraché parallèlement à la pente du terrain et forme un arasement oblique interrompu à environ 8 m de distance depuis la tour médiane par un piédroit vertical d'une hauteur d'au moins 1.15 m (Fig. 18). Ce piédroit coïncide avec un changement du caractère de la maçonnerie (décrite en amont sous le no UT3), sans pour autant pouvoir distinguer une limite claire (les mortiers ne se différencient pas).

Le piédroit vertical pourrait correspondre au montant d'une meurtrière. Il faudrait alors admettre qu'au sud, le mur était à l'origine nettement plus haut que l'arase actuelle et ne suivait pas la pente générale du terrain ; une hypothèse qui nous semble peu vraisemblable. Il devrait plutôt s'agir d'un redent. Dans ce cas, le premier mur défensif (encore sans tours flanquantes) était probablement doté d'un simple couronnement oblique interrompu par des ressauts verticaux qui permettaient de compenser le dénivellement abrupt des différentes vires du rocher.

La maçonnerie de cette première enceinte est arrachée et remplacée aux deux extrémités : au nord par la maçonnerie d'une muraille semblable (UT4) et au sud, par la maçonnerie primitive de la tour médiane « B » (UT2).

### **2<sup>e</sup> phase : ajout d'un parapet à redents et d'une tour flanquante**

Dans une 2<sup>e</sup> phase de construction, le mur d'enceinte fait l'objet de reconstructions importantes. On constate d'une part la reprise du couronnement de la muraille primitive et son exhaussement par un parapet à redents, ajouré par des meurtrières, d'autre part l'ajout d'une tour de flanquement (la tour médiane « B », 1<sup>e</sup> phase).

#### Le parapet à redents au nord de la tour « B »

Sur l'arase du mur primitif (UT1-UT3), est bâti un parapet doté de redents (UT2). Plus faible que la partie sous-jacente (épaisseur 55 cm) le parapet est aligné sur le parement extérieur du mur primitif et en retrait sur la face intérieure formant un ressaut de 35 cm (peut-être utilisé comme support d'un chemin de ronde en bois ?). Au sud, le mur de parapet est lié aux maçonneries qui constituent la partie inférieure de la tour « B » ; au nord, il est arraché comme son soubassement (UT3).

Les redents du parapet sont attestés grâce aux restes de piédroits repartis à distance plus ou moins régulière (Fig. 12, 18). Six redents peuvent être restitués ayant chacun une largeur comprise entre 2.90 et 3.20 m et une hauteur qui avoisine les 2 m (attestée pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> redents depuis la tour « B »), excepté le 4<sup>e</sup> redent - celui qui double le redent de la phase précédente - restitué avec une hauteur de plus de 3 m. Au moins trois des redents étaient pourvus de meurtrières (à embrasure non évasée).

Les redents présentent une particularité constructive étonnante. Leur maçonnerie est en effet bâtie sur une assise inclinée marquée par un lit d'ardoises dont l'inclinaison varie d'un redent à l'autre. Les maçonneries de part et d'autre de ce lit sont identiques, et les meurtrières interrompent l'alignement. La fonction de ces lits d'ardoises n'est pas claire, notamment si l'on considère qu'une assise inclinée est plutôt négative pour la stabilité des maçonneries. Des aménagements similaires se notent normalement sur des pignons de maisons, où les ardoises de toiture sont prises dans la maçonnerie. Mais ici, un chemin de ronde couvert ne nous paraît pas vraisemblable, en raison de la faible hauteur de ces ardoises par rapport au ressaut du mur d'enceinte.

#### La tour de flanquement médiane « B »

La partie inférieure de la tour médiane (UT2) se greffe du côté nord contre l'arrachement de l'enceinte primitive (UT1) et est clairement contemporaine du parapet à redent qui la surmonte. Au sud, la maçonnerie de la tour paraît liée avec le mur d'enceinte qui se poursuit en direction de la plaine.

Il s'agit d'une tour « de flanquement ouverte à la gorge ». A l'origine, cette tour était beaucoup plus basse qu'aujourd'hui et ne comprenait que l'étage inférieur doté de meurtrières, ainsi qu'un étage crénelé. La tour était sans doute fermée sur sa face est par une paroi en bois (ici, se trouvait certainement aussi la porte d'accès) et dotée d'une toiture. Le niveau d'utilisation de l'étage inférieur se situait probablement sur le rocher (le sol n'a pas été dégagé), tandis que celui des combles correspondait à la base du parapet crénelé (**Fig. 7-9**), où la maçonnerie de la tour forme un large ressaut de 60 cm.

Les deux meurtrières de l'étage inférieur s'ouvrent sous les créneaux. Du côté intérieur, leur couverture est constituée d'un arc surbaissé (la tablette est cachée par le talus de la vigne).

Le crénelage horizontal de la tour est constitué de deux merlons et de deux créneaux (épaisseur du parapet 70 cm, hauteur des merlons 90 à 100 cm, largeur des merlons 255 cm, largeur des créneaux 130 cm). Le dernier créneau au nord est relié par l'intermédiaire de deux redents inclinés (hauteur respective 90 et 110 cm, largeur 175 et 190 cm) au parapet du mur d'enceinte. Le redent supérieur et le premier redent de l'enceinte sont d'ailleurs unis par le même lit d'ardoises incliné, élément caractéristique du parapet à redent de cette phase (**Fig. 7**).

### **3<sup>e</sup> phase : (re)construction de l'angle supérieur de la muraille avec la tour**

La 3<sup>e</sup> phase de construction est de nouveau caractérisée par des travaux d'envergure qui touchent notamment l'angle nord-ouest de l'enceinte avancée : cette partie est entièrement reconstruite, peut-être en en modifiant le tracé. Le mur d'enceinte primitif (UT1/3) et le parapet à redents (UT2) sont en effet clairement arrachés à leur extrémité supérieure. La suite du mur vers le nord conserve les mêmes épaisseurs pour le socle (UT4) et le parapet (UT6), mais le caractère de la maçonnerie, le mortier et le choix de pierres, est différent (**Fig. 12 et 18**).

Le socle du mur (UT4) s'étire jusqu'à la tour angulaire « C » où la jonction est perturbée par une reconstruction du XX<sup>e</sup> siècle. Les mortiers similaires du nouveau tronçon de muraille (UT4) et de la tour d'angle (UT17) indiquent cependant que ces deux éléments appartiennent à la même phase de construction.

#### Le nouveau tronçon du mur d'enceinte :

Le couronnement du socle (UT4) est incliné suivant une pente plus ou moins régulière. Du côté intérieur, le ressaut ne présente plus à aucun endroit sa surface primitive. Il est cependant difficile de déterminer, si les arrachements résultent d'une démolition précédant la construction du parapet, ou d'une usure par le temps. Des négatifs d'arrachement entre la partie inférieure du mur et le parapet sont par contre repérables également sur la face extérieure du mur

(Fig. 12) indiquant que le parapet a dû être reconstruit à un moment donné remplaçant une maçonnerie plus ancienne (UT6). Les nouveaux redents (UT5) comportent comme auparavant un lit d'ardoises inclinées pris entre deux maçonneries identiques et des meurtrières à embrasure droite, ainsi qu'un petit ressaut de 25 à 40 cm à la base du parapet.

#### La tour d'angle « C » :

La tour d'angle correspond au type de « tour de flanquement ouverte à la gorge ». Les maçonneries conservées semblent toutes appartenir à la même phase de construction (UT17), exception faite de la réfection du sommet de la tour au XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

La tour est composée de deux étages dotés de meurtrières (Fig. 13, 18). Le niveau du sol entre les deux étages est marqué par un petit ressaut de 5 à 15 cm de largeur. Au-dessus de ces deux étages, devait à l'origine exister au moins l'étage des combles (d'éventuels restes d'un crénelage ont disparu au plus tard lors de la réfection du couronnement des maçonneries). La tour d'angle est ainsi plus haute que la tour médiane dans sa phase primitive ; ses maçonneries atteignent une épaisseur de 1.50 m et le diamètre intérieur mesure 4.30 m.

La forme des meurtrières varie d'une ouverture à l'autre et dépend de la fonction de chacune. Les deux meurtrières superposées donnant vers le sud sont similaires. Leur piédroit occidental (seul élément conservé de ces ouvertures) indique que leur tablette et leur linteau étaient fortement inclinés vers le bas (hauteur de la meurtrière inférieure 180 cm). Ces meurtrières devaient permettre aux défenseurs de surveiller le pied de la muraille occidentale. Deux meurtrières superposées donnent également vers le nord (Fig. 13). La tablette de ces fenêtres est moins inclinée que celle des ouvertures méridionales et leur linteau est constitué d'un arc surbaissé. Placées au-dessus du précipice, ces ouvertures devaient permettre d'observer le coteau opposé. Sur l'arc de la fenêtre inférieure, subsistent des restes de la finition des parois en *pietra rasa* couvrante ; l'arc de la fenêtre supérieure a par contre été reconstruit ou fortement consolidé au ciment.

Une seule ouverture est orientée vers l'ouest. Elle est située à l'étage inférieur, avec vue sur la plaine. Son embrasure évasée a une largeur de 140 cm et une hauteur de plus de 120 cm. Son linteau légèrement incliné est constitué de dalles horizontales disposées en escalier.

Une anomalie est à signaler à mi-hauteur des meurtrières supérieures. Plusieurs trous disposés sur une ligne horizontale indiquent un aménagement avec des poutres. Il ne peut pas s'agir d'un plancher, puisqu'il couperait en deux les ouvertures.

#### **4<sup>e</sup> phase : exhaussement de la tour médiane « B »**

A un moment donné, la tour de flanquement médiane a été exhaussée de deux étages jusqu'à la base du parapet actuel. La nouvelle maçonnerie (UT13) double et bouche le crénelage de l'ancienne tour et surélève la maçonnerie d'environ 4 mètres, ajoutant un étage borgne et un deuxième étage doté de deux meurtrières donnant vers le sud et le nord-ouest. Ce deuxième étage était accessible par une porte aménagée dans le flanc nord de la tour (Fig. 9). Le couronnement du mur (UT13) est recouvert d'une chape de mortier lissée et patinée en surface : aucun crénelage semble avoir existé dans un premier temps, le toit étant sans doute posé directement sur la chape de mortier.

Lors de cette transformation, le premier redent de la muraille remontant la pente vers le nord a dû être modifié : la maçonnerie de la tour se termine en effet par un piédroit sur l'ancien parapet (UT2) (Fig. 18).

Le sol du nouvel étage ajouré se situait à la même hauteur que le seuil de la porte. L'emplacement des solives est indiqué par des encoches (UT14) aménagées avec la construction de la maçonnerie (Fig. 8). D'autres trous de poutre (UT16) percés après-coup dans le mur à la hauteur des linteaux des fenêtres semblent indiquer l'insertion tardive d'un

---

<sup>1</sup> Le chantier de rénovation n'a pas permis une analyse détaillée des maçonneries.

plafond. Situé légèrement plus bas, le rondin (UT15) visible à côté de la porte a été inséré dès l'origine dans la maçonnerie qu'il traverse d'ailleurs sur toute l'épaisseur.

L'accès à cet étage se situe 50 cm plus bas que le ressaut du mur d'enceinte (**Fig. 11**). Il était probablement relié au rocher par un escalier en bois et ne constituait pas la suite d'un chemin de ronde aménagé sur le ressaut. L'arc qui couvre la porte fait partie d'une réfection ultérieure (UT11).

Aucun argument ne permet de corréliser cette transformation et la construction de la tour d'angle décrite en phase 3. Les deux événements pourraient faire partie d'une même phase de construction : l'exhaussement de la tour médiane semble en effet répondre à la tour d'angle supérieure prévue plus haute dès l'origine. Une analyse dendrochronologique d'une solive du plancher de l'étage supérieur de la tour médiane (UT14) permettrait de dater cette phase plus précisément.

### **5<sup>e</sup> phase : ajout de parapet et crénelage au sommet de la tour médiane « B »**

Le couronnement de la tour médiane « B » a été équipé par la suite d'abord d'un parapet (UT12) dont l'épaisseur mesure 55 cm et la hauteur 110 cm (**Fig. 7 et 18**). Il borde le couronnement de la tour et se termine au nord par un piédroit qui se situe légèrement en retrait par rapport au précédent (UT13). Cette transformation était sans doute liée à une modification de la toiture.

Ensuite, l'étage des combles est transformé une nouvelle fois. Il est doté de trois merlons (UT10, hauteur 90 cm, largeur 200 cm) et d'un pan de mur continu au nord (UT11), dans lequel une porte est aménagée. Le seuil et le linteau de cette nouvelle porte sont constitués d'une dalle (hauteur de l'ouverture 175 cm, largeur 65 cm). Aucune trace du plancher n'a été repérée. Celui-ci devait prendre appui sur le couronnement du mur. Les empreintes des poutres ont disparu lors de la restauration du XX<sup>e</sup> siècle au plus tard.

La surélévation de l'étage des combles par l'ajout de merlons, ainsi que l'aménagement d'une porte accessible sans doute par un escalier en bois indique la volonté de faciliter la montée au dernier étage de la tour. Avant, il n'était probablement atteignable que par une trappe depuis l'étage inférieur.

## **L'enceinte à l'ouest de la tour Bayart (= tour ronde)**

Trois phases de construction ont été repérées dans l'enceinte située au pied occidental de la tour Bayart. Les deux premières phases (UT7 et UT8) se superposent l'une à l'autre et constituent le socle du mur, tandis que la troisième phase (UT9) double la face extérieure des deux premières et les surélève d'un parapet crénelé (**Fig. 15**).

### **1<sup>ère</sup> phase de construction**

La phase la plus ancienne de la courtine à l'ouest de la tour correspond à une maçonnerie à l'arase irrégulière (UT7) dont l'extrémité orientale aboutit contre le rocher sur lequel la tour « D » est érigée. Une relation chronologique directe entre la tour et cette première phase de la courtine ne peut pas être établie. Le parement parfaitement lisse de la tour maîtresse indique cependant qu'elle a été construite comme élément indépendant, avant les courtines qui viennent la rejoindre à l'ouest et à l'est.

L'extrémité occidentale du mur d'enceinte semble terminer par un piédroit, peut-être le montant oriental d'une ouverture (une meurtrière ?, **Fig. 17**). Aujourd'hui ce détail n'est visible que sur sa face extérieure, la face intérieure étant cachée par le talus de la vigne.

### **2ème phase de construction**

La partie haute du mur d'enceinte a ensuite été reconstruite, ou surélevée. L'extrémité orientale du nouveau mur (UT8) s'appuie contre le parement de la tour Bayart, tandis que son extrémité ouest est arrachée sur presque toute sa hauteur à une dizaine de mètres de la tour. Une limite de travail horizontale est repérable environ 70 cm au-dessus de l'arase de la maçonnerie antérieure (**Fig. 15**).

Il est impossible de déterminer si, à l'origine, ce mur était doté d'un parapet crénelé. Vu la faible épaisseur de la muraille, le parapet hypothétique ne devait former qu'un faible retrait par rapport au mur sous-jacent, comparable au ressaut de la courtine occidentale.

### **3ème phase de construction**

Lors d'un renforcement des fortifications avancées, cette partie de muraille est doublée sur sa face extérieure par une maçonnerie de 60 cm d'épaisseur (UT9). Ce doublage est bien visible sur la face extérieure de la muraille, où une partie de la maçonnerie s'est effondrée par manque de cohésion (**Fig. 16**).

La courtine possède alors une épaisseur de 135 cm. Le couronnement est recouvert de dalles de schistes (aujourd'hui pourries) qui d'une part, constituent le sol d'un chemin de ronde et d'autre part, portent le parapet crénelé dont subsistent les vestiges de trois merlons : celui du milieu était ajouré d'une meurtrière à embrasure fortement évasée. Contre la tour, le crénelage devait se terminer par un merlon plus large.

## **Synthèse des observations de terrain**

L'analyse des maçonneries de l'enceinte avancée occidentale a clairement montré qu'il ne s'agissait pas d'une défense construite en une seule fois. Au contraire, elle a été reconstruite, exhaussée et renforcée selon les exigences des propriétaires.

En ce qui concerne le mur occidental, le tronçon de maçonnerie situé en amont de la tour médiane « B », sous le ressaut, correspond au vestige le plus ancien de la muraille (phase 1). Il fait probablement partie d'un mur encore sans tours flanquantes et doté d'un simple couronnement oblique interrompu par des ressauts verticaux qui permettaient de compenser le dénivellement abrupt des différentes vires du rocher. Les seuls éléments indiquant qu'il s'agissait bien d'un mur défensif sont les deux meurtrières repérées à la base de la muraille. Les deux extrémités de ce premier mur étant arrachées, on pourrait en outre supposer que, au-delà de la partie conservée, son tracé déviait de l'actuel. Au sud, l'arrachement du mur coïncide avec une vire du rocher : la muraille ne se prolongeait peut-être pas au-delà. Au nord, un tracé différent de l'actuel est difficilement imaginable (par exemple un tracé oblique venant rejoindre directement la tour maîtresse). En effet, la tour d'angle actuelle « C » occupe le sommet d'un promontoire rocheux qui est séparé par un vallon de l'éperon sur lequel est érigée la tour maîtresse (**Fig. 2**).

Plus tard, le mur d'enceinte fait l'objet de reconstructions importantes (phase 2) : la muraille est surélevée par un parapet à redents ajouré de meurtrières, tandis qu'au sud, on ajoute une tour de flanquement peu élevée (1<sup>er</sup> état de la tour médiane « B ») et allonge la muraille vers la



plaine. Le ressaut observé sur la face intérieure du nouveau mur d'enceinte à la base du parapet est trop étroit pour avoir servi lui-même de chemin de ronde, mais il pourrait avoir constitué le support pour une construction en bois.

La phase de construction suivante est de nouveau caractérisée par des travaux d'envergure qui touchent notamment l'angle nord-ouest de l'enceinte avancée (phase 3) : le tronçon amont de la muraille est entièrement reconstruit et renforcé à l'extrémité supérieure par une tour d'angle. La muraille est pourvue d'un parapet à redents, comme le mur primitif ; la tour d'angle « C » aménagée sur au moins trois étages (2 étages dotés de fenêtres et un étage de combles). Elle diffère ainsi de la tour plus ancienne située en contrebas.

C'est d'ailleurs peut-être à cette même époque que la tour médiane est exhaussée de deux étages jusqu'à la base du parapet actuel (phase 4) permettant l'aménagement d'un deuxième étage ajouré, à l'image de la tour d'angle supérieure. Cet étage était accessible par une porte aménagée dans le flanc nord de la tour. La tour médiane « B » paraît, à ce stade, dépourvue de crénelage, la charpente du toit reposant vraisemblablement sur le glacis de mortier qui recouvre le couronnement du mur. Plus tard la tour est exhaussée encore deux fois (phase 5), d'abord par un parapet, puis par un crénelage qui permet d'aménager un étage de combles suffisamment haut pour le doter d'une porte latérale au nord. L'accès au dernier étage, qui auparavant devait se faire par une trappe à l'intérieur de la tour, est alors facilité, l'étage rendu atteignable depuis l'extérieur, sans doute par un escalier en bois.

En ce qui concerne la muraille nord à l'ouest de la tour Bayart, trois phases de construction ont clairement pu être définies. Les deux premières constituent le socle de la muraille actuelle. La partie inférieure, qui englobe vraisemblablement une meurtrière, devait barrer le petit vallon encore bien visible sur le dessin de Naef, à la fin du XIX<sup>e</sup> s.) (**Fig. 2**). Etant donné sa faible épaisseur, cette muraille était vraisemblablement dépourvue d'un chemin de ronde, ou alors il s'agissait d'un aménagement en bois, comme il pourrait en avoir existé un contre le mur occidental. Un chemin de ronde est cependant clairement installé lors de la troisième phase, quand la muraille est renforcée par un doublage et exhaussé par le parapet crénelé.

La postériorité de la muraille par rapport à la tour Bayart est clairement attestée pour les deux dernières phases. Le parement parfaitement lisse de la tour maîtresse indique en outre qu'elle a été conçue comme élément indépendant, avant les courtines qui viennent la rejoindre à l'ouest et à l'est. Aucune de ces maçonneries ne peut cependant être rapprochée de l'une des phases de l'enceinte occidentale : les liaisons sont coupées par une brèche profonde, les mortiers et les caractères de maçonnerie différents.

## L'enceinte occidentale avancée dans son contexte spatial et historique

Les fortifications de Saillon sont caractérisées par trois parties bien distinctes : l'enceinte qui entoure le bourg, le château situé en amont de l'église actuelle sur le « Sénat », le point le plus haut de l'arête rocheuse, ainsi que l'enceinte avancée occidentale qui protège la partie inférieure de l'arête (**Fig. 1 et 2**). Cette enceinte avancée comprend la tour ronde appelée la « tour Bayart » et la longue muraille aux tours flanquantes.

Selon les recherches publiées sous la direction de F.O. Dubuis, le château, sans doute celui qui est aménagé sur le point le plus haut de la colline, est attesté dès 1052<sup>2</sup>. En 1222, quand

---

<sup>2</sup> François-Olivier Dubuis (dir.), *Bourg et château de Saillon, un ensemble, témoin d'histoire et centre vivant d'une commune valaisanne*, Martigny 1983 (2ed.). Pour le développement des enceintes voir notamment les pp. 10 à 14 et 28 à 32.

Thomas de Savoie fait l'acquisition de la seigneurie de Saillon, un castrum doté d'un logis (*sala*) et d'une tour est mentionné. Thomas fait ensuite de Saillon le centre d'une châtelainie, la retirant ainsi de l'influence des seigneurs locaux.

Pierre de Savoie hérite des lieux en 1255 et entame dès 1257-58 les travaux de remise en état du système défensif. Des réfections sont attestées notamment sur l'enceinte du bourg (sur la muraille nord, entre la porte de *Chavannes* à l'ouest et la porte du *Bornel* à l'est, et sur une tourelle d'une porte). Il construit (ou reconstruit?) également deux murs allant jusqu'à l'*aula* du château : il s'agit probablement des murailles qui relient le bourg au château sur le « Sénat », l'une suivant le bord sud de la colline, l'autre le versant nord surplombant le quartier des *Chavannes*<sup>3</sup>. En 1261-1262 il renforce les défenses du château par l'ajout de la tour sur plan circulaire, la tour Bayart, construite sous les directives de Pierre Meynier, intendant des fortifications du compte. Cet ouvrage devait atteindre une hauteur de 70 pieds (19.60 m) et être doté d'un glacis à la base et d'un crénelage au sommet<sup>4</sup>. Des vestiges d'un mur émergeant encore du sol indiquent que cette tour était probablement reliée par une courtine au château.

En 1266-67, les comptes savoyards mentionnent les dépenses pour un mur de 33 toises (92.40 m) « dans le château ». Dubuis suppose sur la base des maisons citées qu'il s'agit d'un mur séparant le bourg du château et s'insérant entre les courtines nord et sud mentionnées en 1257-1258<sup>5</sup>. La longueur du mur conviendrait cependant également pour le mur ouest de l'enceinte avancée occidentale. Il peut paraître étonnant que cette enceinte régulièrement entretenue, reconstruite et renforcée ne soit pas signalée dans les comptes savoyards comme événement majeur. Une relecture des textes pourrait apporter des éclaircissements.

Les travaux de restauration des années 2006 et 2007 ont touché trois secteurs bien distincts du système de défense du site. Les deux premiers tronçons concernent la muraille située en amont de l'église, ainsi que les maçonneries s'élevant sur le « Sénat ». D'après les sources historiques, il s'agirait donc de maçonneries appartenant au château du XI<sup>e</sup> siècle, peut-être reconstruit et certainement agrandi sous Pierre de Savoie après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Les travaux de décrépisages des maçonneries n'ont pas été suivis par les archéologues. Aucun complément vient donc s'ajouter à nos connaissances ; seule une fouille archéologique du sous-sol permettrait de mieux connaître le château et de préciser le tracé du mur d'enceinte, ainsi que le plan des bâtiments qui occupaient l'espace. La chapelle St-Sulpice y est encore mentionnée en 1591.

Le troisième secteur concerne la courtine à l'ouest de la grande tour circulaire, notamment le tronçon nord et le tronçon occidental avec les deux tours flanquantes supérieures. Ils font partie d'un système de protection qui suit la longue arête en contrebas du château jusqu'à l'extrémité occidentale, où le mur s'infléchit à angle droit plongeant en direction de la plaine. La seule partie datée de cet ensemble est la grande tour ronde (1261-1262). L'espace protégé par cette enceinte n'a apparemment jamais été construit. Une vigne est cependant attestée déjà anciennement<sup>6</sup>. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle occupait le pied de la colline de part et d'autre de la route (**Fig. 2**). Aujourd'hui, elle s'étend jusqu'à la muraille et recouvre par ses remblais les anciens sols.

On pourrait s'imaginer que la tour maîtresse formait dans un premier temps l'extrémité occidentale du château de Pierre de Savoie, comme nous l'avons constaté à Montorge et à

---

Pour la datation de la tour ronde en 1261-1262 voir aussi Daniel de Raemy, « L'architecture militaire : donjons et châteaux », in : Agostino Paravicini Bagliani et alii, *les Pays Romands au Moyen Age*, Lausanne 1997, p. 487-508, plus spécialement p. 493-494.

Pour l'ensemble du site voir aussi Pierre Filliez, *Saillon (Valais)*, Guides des monuments suisses, SHAS série 75, no 747, Berne 2004.

<sup>3</sup> Dubuis 1983, p. 12.

<sup>4</sup> Dubuis 1983, p. 14.

<sup>5</sup> Dubuis 1983, p. 14.

<sup>6</sup> Dubuis 1983, p. 30.

Tourbillon<sup>7</sup>. Comme à Montorge, elle est protégée à l'ouest par un fossé naturel encore bien marqué dans la topographie sur le relevé de Naef en 1895<sup>8</sup> (pour la vigne actuelle, le terrain a certainement été nivelé). La muraille située à l'ouest de la tour et qui barre l'accès au versant de la colline serait par contre plus récente. Nous savons aujourd'hui que cette partie la plus occidentale des défenses n'a pas été construite d'un seul jet, mais a connu des reconstructions sur toute sa longueur : la tour médiane et la tour d'angle supérieure ont été rajoutées dans un 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> temps, la tour médiane surélevée à trois reprises. Si les parties les plus anciennes de l'enceinte avancée occidentale peuvent dater du 3<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> siècle comme le propose Dubuis, les travaux de renforcement et exhaussement pourraient être contemporains de travaux semblables observés sur les courtines du bourg et datés selon Dubuis du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. L'évolution architecturale parvient à terme au XV<sup>e</sup> siècle, quand les fortifications féodales du Valais sont abandonnées de manière générale.

---

<sup>7</sup> A. Antonini, Le château de Montorge, *Sédunum Nostrum* (annuaire no 13), Sion 2006. A. Antonini, Colline de Tourbillon - fortifications avancées, Sion, distr. de Sion, *Vallesia* 61, Sion 2006, p. 433-433.

<sup>8</sup> A. Naef, Bourg et castrum de Saillon, *Indicateur d'Antiquités suisses*, 1895, pp. 416-426. Taf XXXIII

<sup>9</sup> Dubuis 1983, p. 32.

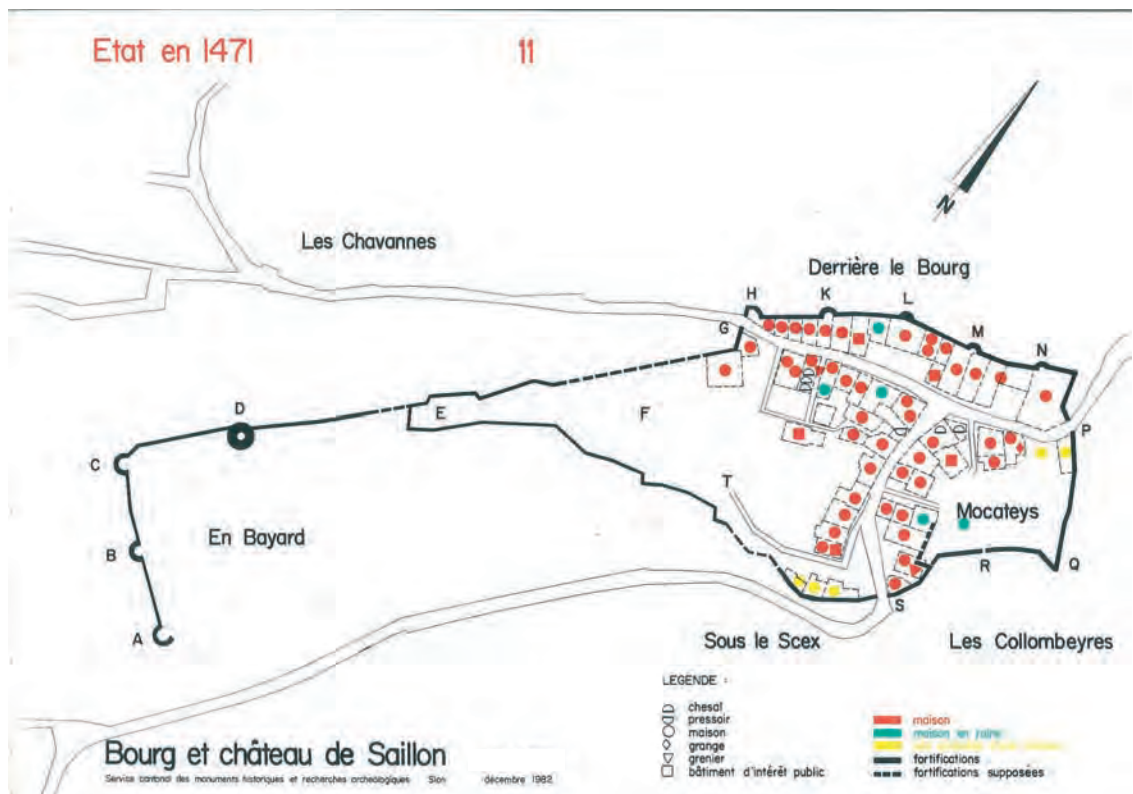


Fig. 1 Plan du bourg, du château et de l'enceinte avancée. Tiré de Dubuis, 1983, plan 11.



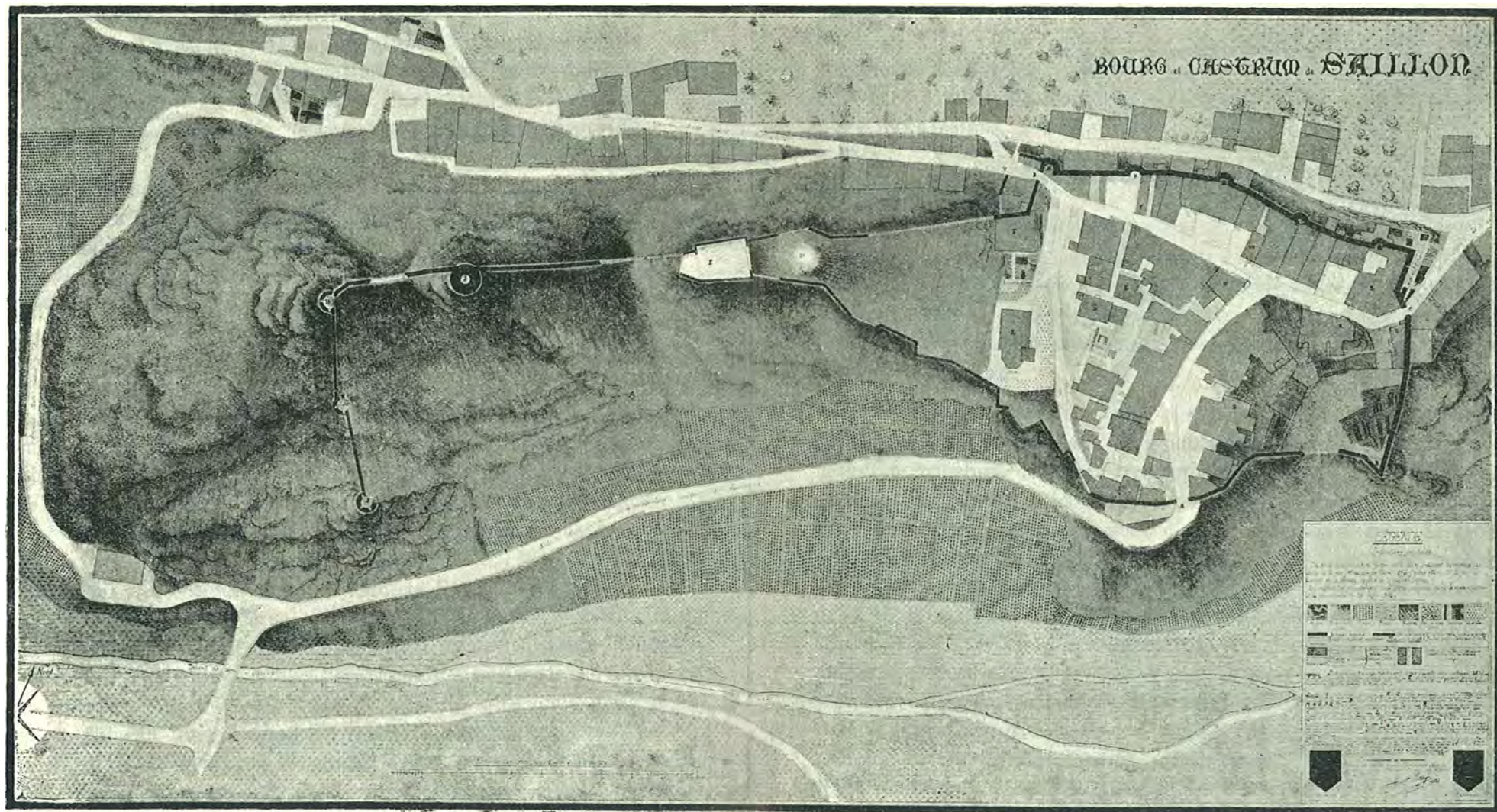


Fig. 2 Bourg et château de Saillon, relevé et dessiné par Albert Naef. Tiré de Naef, 1895, p. 418 - 419, planches XXXIII-XXXIV





Fig. 3 L'enceinte avancée ouest, construite à flanc de colline. Vue générale de la face intérieure du tronçon nord.



Fig. 4 Le tronçon nord de l'enceinte avancée. Vue vers l'ouest.



Fig. 5 La meurtrière supérieure du 1er mur occidental (UT1), face intérieure.



Fig. 6 La meurtrière inférieure du 1er mur occidental (UT1), face extérieure.



Fig. 7 Tour médiane "B", avec la partie aval du tronçon d'enceinte qui s'étire vers le nord, face extérieure. 1e phase: UT1; 2e phase: UT2; 4e phase: UT13 (exhaussement de la tour); 5e phase: UT10 et UT12 (crénelage de la tour).



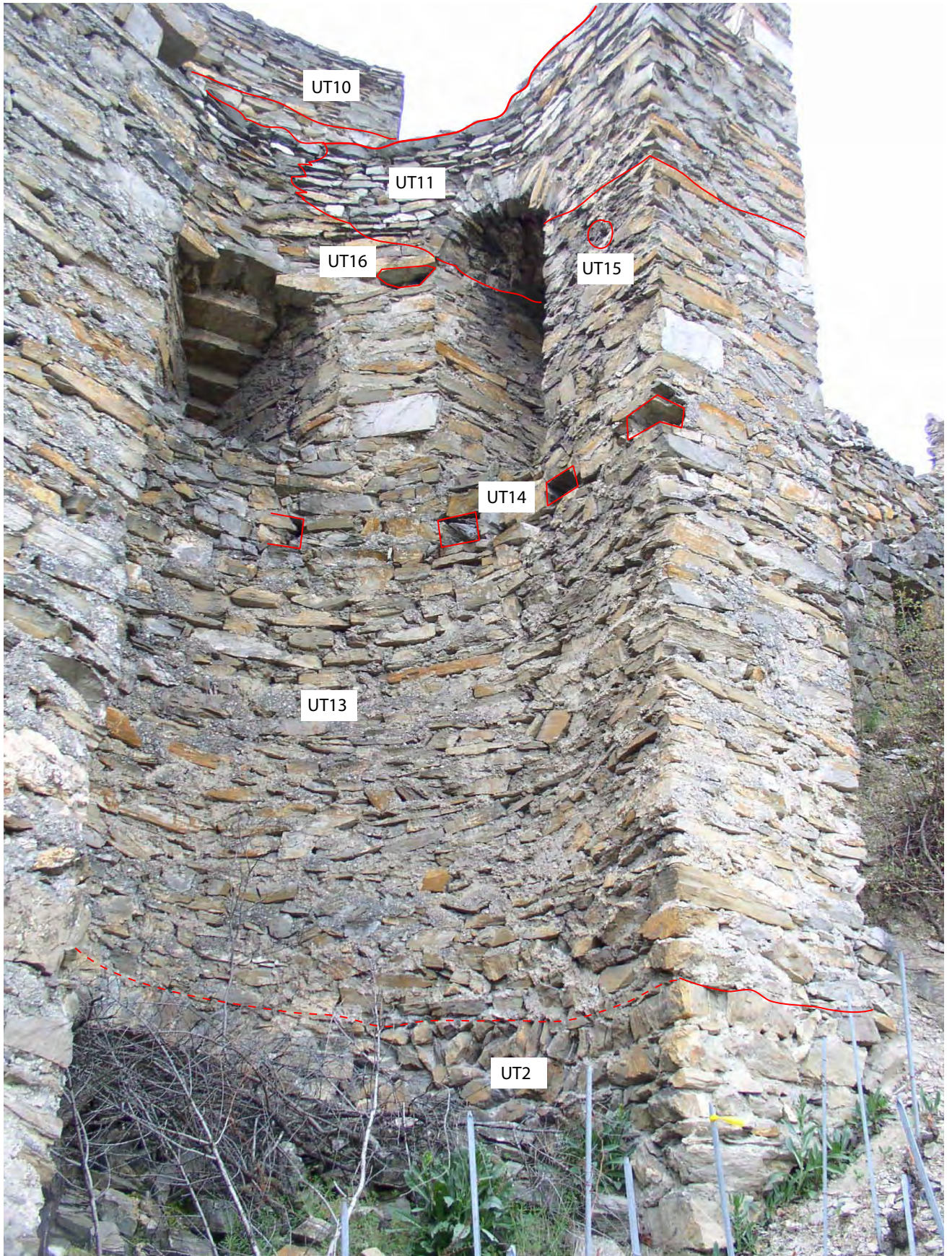


Fig. 8 Tour médiane "B", face intérieure. 2e phase: UT2; 4e phase: UT13; 5e phase: UT11 (porte) et UT10 (merlon). UT14: trous des solives d'un plancher; UT15: rondin traversant la maçonnerie; UT16: trous percés pour l'aménagement d'une structure en bois.



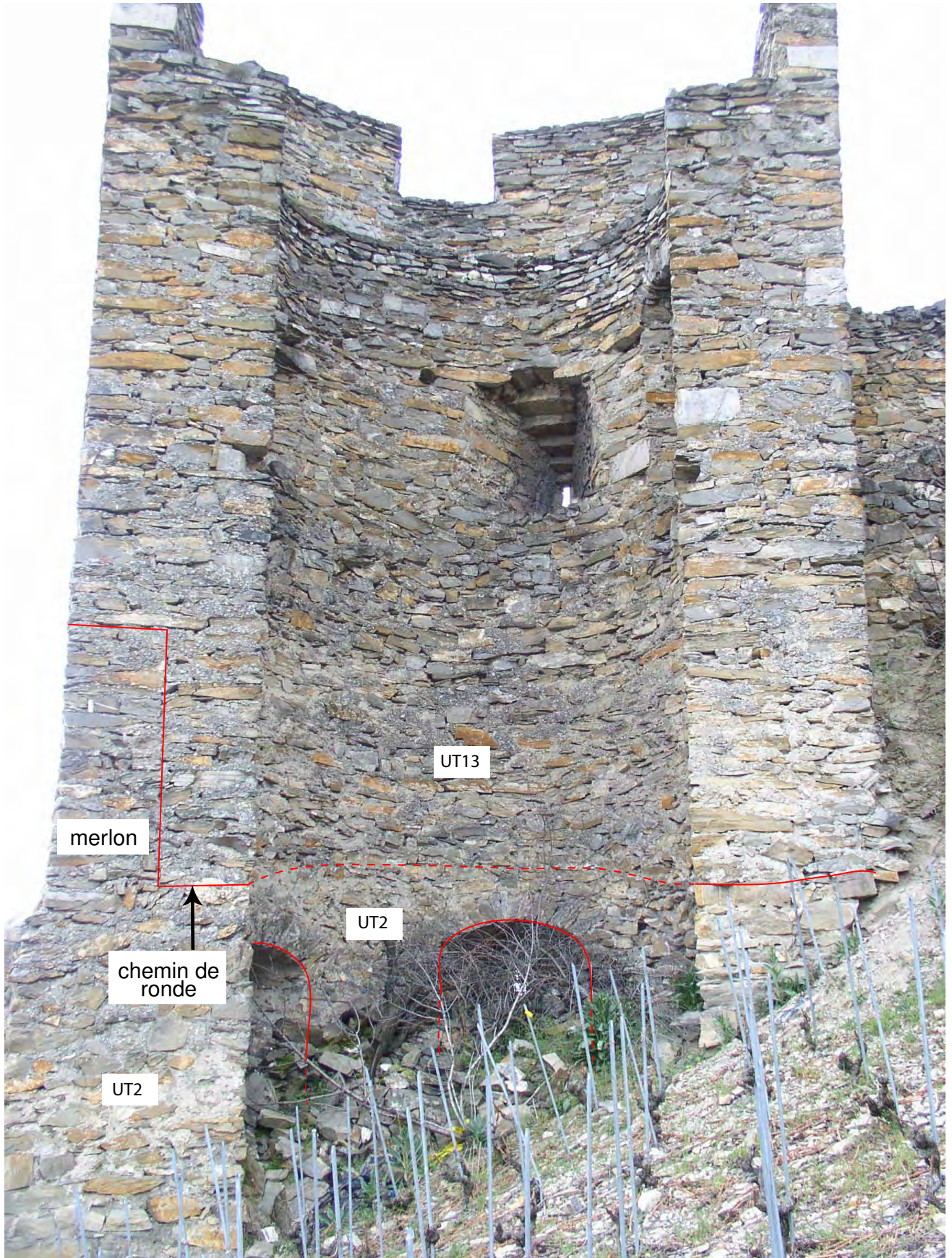


Fig. 9 Tour médiane "B", face intérieure. 2e phase: UT2, avec l'embrasure arquée des meurtrières, et le merlon doublé par la phase d'exhaussement de la tour UT13.



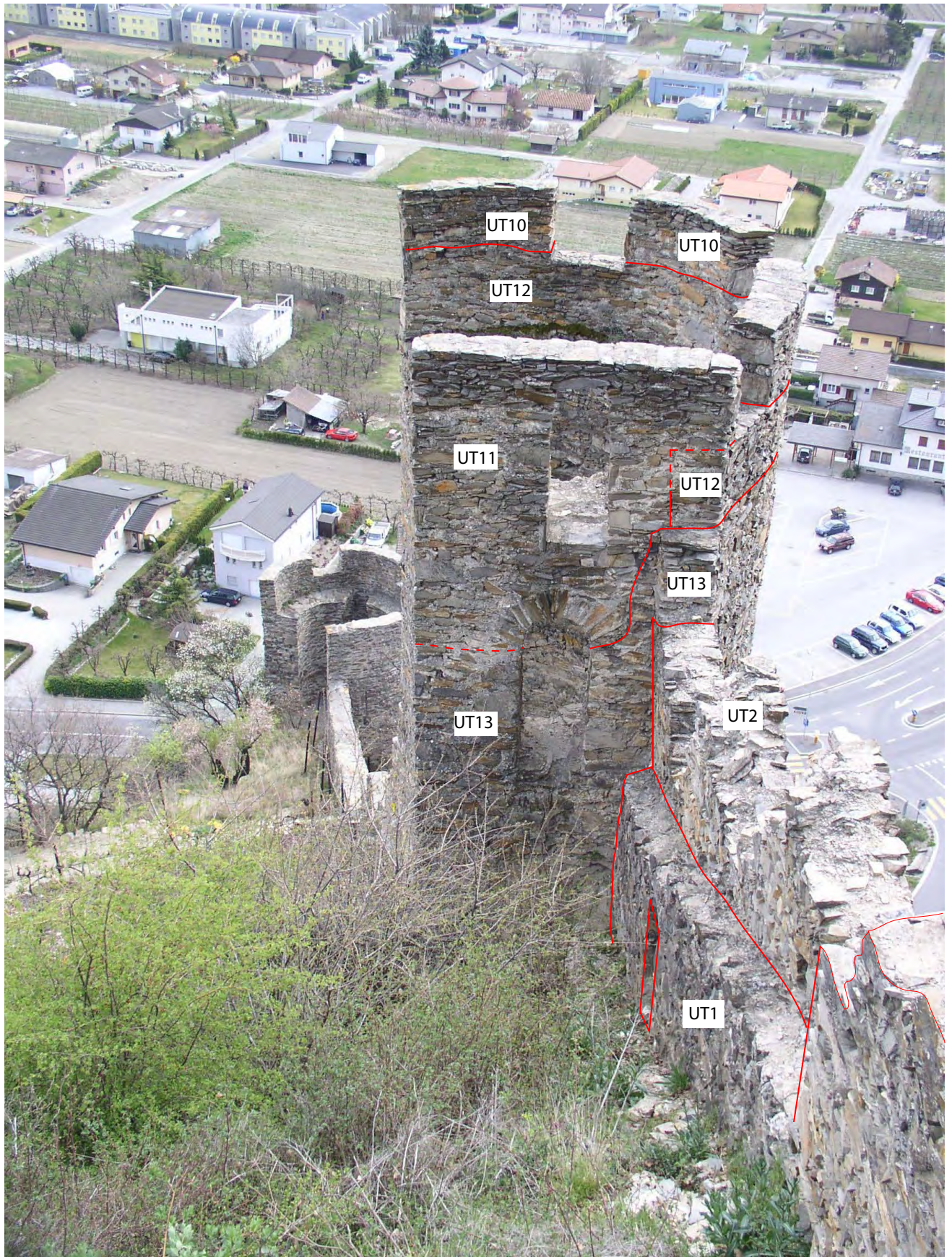


Fig. 10 Tour médiane "B", façade nord, avec la partie aval du tronçon d'enceinte s'étirant vers le nord. 1e phase: UT1; 2e phase: UT2 (crénelage); 4e phase: UT13 (exhaussement de la tour); 5e phase: UT12: (parapet) et UT10 (crénelage de la tour) - UT11 (porte).





Fig. 11 Porte de la tour médiane "B", aménagée lors du 1er l'exhaussement (UT13). Vue vers le sud. A droite le ressaut du mur d'enceinte.



Fig. 12 Muraille occidentale, face extérieure de la partie amont. On distingue la limite oblique entre les maçonneries UT4 (partie inférieure) et UT5 (partie supérieure).



Fig. 13 Tour d'angle "C", face intérieure. Les deux fenêtres superposées donnant vers le nord.



Fig. 14 Vue générale du tronçon le mieux conservé de l'enceinte nord, avec le chemin de ronde. Vue vers l'est.



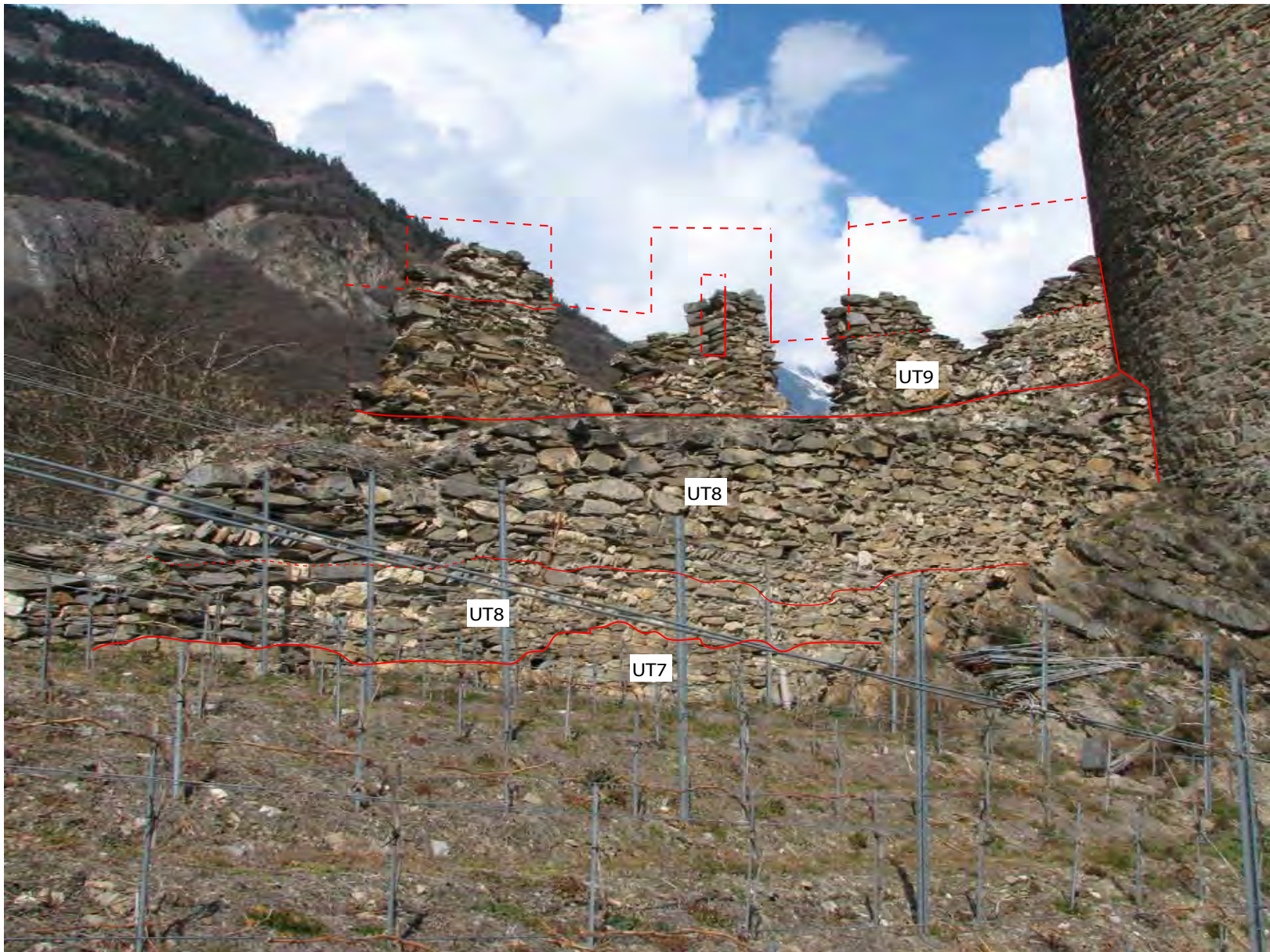


Fig. 15 Tronçon nord de l'enceinte, face intérieure. 1e phase: UT7; 2e phase: UT8 (deux étapes de chantier); 3e phase: UT9 (doublage de la face extérieure du mur précédent et aménagement du crénelage).





Fig. 16 Tronçon nord de l'enceinte avancée, face extérieure. Le doublage (UT9) s'est effondré, laissant apparaître le parement du mur antérieur (UT8).



Fig. 17 Tronçon nord de l'enceinte avancée, face extérieure. Montant ouest d'une ouverture indéterminée.





Fig. 18 Le tronçon de l'enceinte compris entre la tour médiane "B" et la tour d'angle "C", face intérieure. 1e phase: UT1 et UT3; 2e phase: UT2; 3e phase: UT4 et UT6; avec la réfection des redents UT5; 4e phase: UT13; 5e phase: UT10, UT11, UT12. En traits-tirés: la restitution des redents et des meurtrières.